

LES NOUVELLES DE **CHANONAT**

BULLETIN MUNICIPAL N°83 / JUILLET 2018

UN BEL ÉTÉ A CHANONAT!



VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

ENVIRONNEMENT

VIE LOCALE...





SOMMAIRE

- Vie municipale.....	2
- Aménagement et travaux.....	4
- Vie locale.....	9
- Culture et patrimoine.....	19
- Environnement.....	18
- État civil.....	25



INFOS

MÉDECIN:

Dr Minh BAUD - 04 73 87 59 51

INFIRMIÈRES:

Séverine RENAULT - 06 13 11 17 84

Alexandra AUBRETON - 06 13 11 17 84

CLINIQUE DE LA CHÂTAIGNERAIE:

04 26 88 63 86

PHARMACIE LE GERGOVIAL:

04 73 79 40 05

SAPEURS POMPIERS: 18

SAMU: 15

POLICE SECOURS: 17

MAIRIE DE CHANONAT - Le Bourg - 63450 CHANONAT

Tél. 04 73 79 41 05 - Fax 04 73 87 54 17 - mairie-chanonat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public:

► Lundi et vendredi 8h45-12h30 et 14h-17h ► Mercredi 8h45-12h30 et 14h-16h30 ► Mardi, jeudi et samedi 8h45-12h30

Directeur de publication : Serge CHARLEMAGNE

Réalisation - Impression :  GROUPE DROUIN MAÎTRE IMPRIMEUR - Tél. 04 73 26 44 50



ÉDITO

Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui respectent les règles qui régissent notre vie de tous les jours, qui respectent les autres et se respectent eux-mêmes. Merci donc à ceux qui préfèrent la concorde à la discorde, qui supportent les petits travers des autres et préfèrent la fraternité à l'exclusion. Le Maire aimerait que vous soyez encore plus nombreux!

Merci à vous tous qui vous investissez aussi dans la vie sociale, dans les associations en donnant de votre temps et parfois de votre argent. À Chanonat, peut-être plus qu'ailleurs, il vous faut persévérer. Certaines associations manquent de bénévoles. Certaines disparaissent... Nous avons des terrains de tennis, mais le tennis-club a été dissous, un terrain de pétanque, mais l'association est en sommeil. Il n'y a pas de gymnastique, de danse ou d'autres activités similaires pour les adultes: il faut aller à La Roche-Blanche ou au Crest; il n'y a plus d'équipes de football (mais le rugby a pris la relève: merci aux bénévoles du BOC). L'individualisme progresse-t-il? Je lance donc un appel aux 1 700 habitants de la commune pour se mobiliser dans l'action bénévole.

Merci aussi aux nouveaux arrivants: je compte sur eux pour apporter un regain de dynamisme à notre commune!

Il faut mobiliser les énergies, faire appel aux jeunes et retrouver de l'élan. J'en appelle donc aux habitants qui viennent de s'installer pour apporter du sang neuf. L'équipe municipale aura le plaisir de les accueillir à l'automne, dans la salle des Loisirs.

Maintenant, parlons finances! On nous annonce souvent des augmentations de tarifs à des moments choisis: début d'année, pendant les vacances d'été. En ce qui concerne les dotations de



l'État, pas d'augmentation! Et cela, ce n'est pas une bonne nouvelle. Une nouvelle diminution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) nous a été annoncée: moins 5 000 €, ce qui porte la diminution à près de 90 000 € depuis 2014.

Malgré cette baisse de recettes, non prévisible en début de mandat, l'équipe municipale unanime peut vous annoncer une bonne nouvelle: elle n'a pas augmenté vos impôts et a maintenu les taux d'imposition en vigueur, et ce, bien qu'ils soient parmi les plus modérés des communes similaires. Promesse faite en 2014 et tenue encore cette année, en dépit du contexte qui a changé! De plus, contrairement à d'autres communes, notre commune ne bénéficie pas de l'apport fiscal de nombreuses entreprises et ne peut compter que sur la fiscalité des ménages, c'est-à-dire sur les seuls habitants.

Récemment, des maires ont annoncé qu'ils seront candidats aux prochaines élections municipales. En ce qui me concerne, je confirme ce que, depuis le début, j'ai annoncé: **je n'envisage pas de briguer un second mandat en 2020**. Mais, jusqu'au printemps 2020, je poursuivrai, avec toute l'équipe municipale, le programme que nous nous sommes fixé à travers le Plan Prévisionnel d'Investissement (P.P.I.) qui sera actualisé en septembre prochain, en tenant compte des propositions des différents ateliers citoyens.

En attendant, je souhaite à toutes les Chanonatoises et tous les Chanonatois un été radieux!

*Votre Maire,
Serge CHARLEMAGNE
Vice Président de Mond'Arverne Communauté*

LE SERVICE À LA PERSONNE DE, MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Un service de proximité

qui s'adapte aux besoins de chacun



Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien, pour l'entretien de votre logement, pour la préparation de vos repas, pour l'aide à la toilette, les courses, ou l'accompagnement au quotidien (sorties, jeux...)? Le service à la personne de Mond'Arverne communauté est là pour vous. Proximité, écoute, adaptabilité sont au cœur de ses missions.

Il propose des services adaptés aux besoins de chacun: pour les familles et les actifs, à la recherche de plus de confort au quotidien; pour les personnes fragilisées temporairement ou de manière plus durable; pour les personnes âgées, en perte d'autonomie ou situation de handicap.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie du service à la personne peuvent intervenir chez vous 7 jours sur 7, de 7 h 30 à 21 h, sur les 28 communes de Mond'Arverne.

Pour évaluer avec vous vos besoins et vous aider dans les démarches administratives, les responsables de secteur se rendent à votre domicile. En fonction de votre situation, des aides financières peuvent vous aider à financer les interventions.

Le service est également éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50 % du montant des prestations.

Votre communauté de communes propose également le portage de repas à domicile. Les repas sont élaborés par une diététicienne et confectionnés par la société Saveurs & Tradition du Bocage. Mond'Arverne se charge de la livraison à votre domicile. Vous prenez selon le rythme de votre choix (1 repas à 7 repas par semaine). Les repas sont composés d'une entrée, d'une viande (ou poisson), de légumes/féculents, d'un fromage ou laitage, d'un dessert, et d'un morceau de pain.

Vous pouvez recourir au service de façon ponctuelle, sur quelques jours ou semaines, ou plus permanente à l'ensemble des services.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 73 69 24 28.



Pour plus informations :

» 04 73 69 24 28



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « PITCHOU RENCONTRE »

L'Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 28 Juin 2018, à 20h, en salle du Pitchou à Varennes.

Mr Yohann Wittran, trésorier depuis 3 ans, a démissionné pour des raisons professionnelles et a été remplacé par Mr Jean-Paul Durand.

Mr Nicolas Mayrand Pouzadoux s'est porté volontaire pour être secrétaire.

Une quinzaine de familles varennoises s'étaient déplacées pour l'occasion. La réunion s'est terminée par le tradition-

nel verre de l'amitié. Le nouveau bureau est prêt pour organiser de nouvelles activités et festivités à Varennes.

Des le 7 Octobre, une randonnée pédestre et un repas traiteur sont prévus. Tous les habitants sont invités à nous rejoindre à cette occasion !

BRÈVES

PYLÔNES SUPPORTANT LES ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE :

Free Mobile et SFR ont déposé des dossiers pour implanter des pylônes sur Chagourdat et au lieu-dit « Cotolas ». Le Maire demande à ce que les opérateurs s'entendent pour limiter le nombre de pylônes tout comme le réclame également le collectif « Ondes citoyennes ».

RÉVISION DU P.L.U. :

Le Conseil municipal unanime vient de renoncer à réviser le P.L.U. : les modifications envisagées seront intégrées dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ :

Il y a encore de nombreuses micro-coupures d'électricité sur notre commune. Le Maire vient à nouveau d'intervenir auprès d'ErDF pour que cesse ce phénomène qui peut entraîner des détériorations sur les appareils électriques.

JARDIN PUBLIC ET MAISON DES ASSOCIATIONS

L'accès à ces deux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite est aujourd'hui assuré (le texte rendant obligatoire cette disposition date de 2005!).

Il en a coûté près de 20 000 € à la commune. Il reste encore quelques investissements à réaliser, mais la plupart de nos bâtiments et sites sont maintenant en règle. D'autres ne pourront pas bénéficier de l'accès PMR : c'est le cas, par exemple, de l'ancienne cure pour lequel nous n'avons pas de solution acceptable, soit en raison du coût, soit en raison des contraintes liées à la protection des monuments historiques proches.



RÉNOVATION DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ARBRE



Avant travaux

Après travaux



Comme chacun a pu le constater, les travaux de rénovation de la chapelle Notre Dame de l'Arbre arrivent à leur terme en ce qui concerne l'extérieur du bâtiment.

Les couleurs de façade. Les coloris choisis l'ont été après un travail minutieux de décroustage des anciens enduits (appliqués entre 1940 et 1960) qui a mis à jour, à certains endroits, en sous-couche, des couleurs similaires datant vraisemblablement de la fin du XVI^e ou de la première moitié du XVII^e siècle.

Comme il est d'usage pour ce type de projet, un aquarelliste a ensuite été missionné pour 3 propositions de réalisation et c'est ensuite, collégalement, que la commission culture et patrimoine a arrêté le choix final.

L'entreprise choisie pour cette opération a, en tous points, suivi et respecté les prescriptions de mise en œuvre, notamment concernant les techniques de badigeon, de l'architecte des bâtiments de France.

La porte d'entrée a également été restaurée afin que l'ensemble garde son aspect originel.

Il convient maintenant d'organiser une cérémonie d'inauguration qui permettra de remercier les nombreux donateurs sans qui une telle réalisation n'aurait pas vu le jour.

« L'avenir n'est que la suite d'un dialogue entre le présent et le passé. »
Paul Morand



ABRI-BUS À VARENNES

En début d'année un abri-bus a été installé à Varennes, sur le communal, le long de la RD 2089. Cette installation a eu lieu suite au déménagement de celui du conseil général.

L'achat a été effectué auprès de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de Rochefort-Montagne.

ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

En accord avec la commission des chemins réunie à l'automne 2017, il a été décidé d'effectuer des travaux conséquents sur certains tronçons, ceci de façon à ne pas réitérer les interventions :

- Un débroussaillage conséquent a été réalisé par un entrepreneur sur le chemin « De Champ Madame » environ sur 600 m de longueur et même opération sur le chemin « sous les bois » sur environ 1 km.
- Des ornières profondes ont été comblées sur le chemin de Chagourdat avec des pierres et déchets de démolition.

Ces travaux ont été réalisés par l'équipe technique. Environ 45 remorques de matériaux ont été déversées, soit plus au moins 135 m³ de matériaux.



RESTAURATION DE MURS

SOUTENANT UN CHEMIN COMMUNAL



L'équipe technique communale a mis en pratique la formation « restauration de murs en pierres sèches » pour rebâtir un mur ancien en partie écroulé qui soutenait un chemin communal.

TRAVAUX : église de Jussat



Le projet de réaménagement du chœur de l'église de Jussat, avec la mise en place de l'autel, la réfection du mur intérieur et la création d'un vitrail se poursuit. Comme annoncé précédemment dans Les Nouvelles de CHANONAT N° 81, octobre 2017, une réunion d'information des habitants s'est déroulée dans l'ancienne école de Jussat le 13 mai dernier.

Une trentaine de personnes, dont Jean Michel Roger-Bérubet curé de la paroisse et affectataire de l'église, avaient répondu à l'invitation lancée par la Commission « Projet vitrail » pour découvrir plus précisément le déroulement de ce projet (Programmation, financement, réalisation du vitrail par un artiste et un vitrailliste, réfection du mur intérieur avec ses décors...).

Après une présentation de l'historique de l'église permettant de mieux comprendre l'évolution du bâtiment depuis son origine au fil des siècles, et les travaux entrepris, à l'aide d'une projection vidéo, Julien Brunhes, adjoint au maire et Michel Favier ont répondu aux nombreuses questions. M. Jacques Mitchell, artiste peintre, habitant de Chanonat a été choisi pour la réalisation de la maquette qui sera présentée au cours d'une prochaine réunion. Nello Frassetto, choisi par la municipalité, pour sa compétence en matière de décors peints et enduits spéciaux a commencé le réagréage intérieur du chœur avant la pose du vitrail.

Si la municipalité prend en charge financièrement ces travaux, le vitrail, sa pose et sa protection extérieure sera financé par une souscription lancée auprès des habitants, abondée par une subvention de la Fondation du Patrimoine. M. Courtille représentant de cette Fondation est venu sur place le 27 juin, pour apprécier précisément, ce projet déclaré selon lui « éligible » pour être financé par cet organisme. L'association pour la mise en valeur du patrimoine « Association Notre Dame de l'Arbre », va déposer un dossier en ce sens.



PROJET DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DES ÉCOLES

Du nouveau

L'équipe municipale poursuit sa réflexion sur l'évolution du secteur des écoles. Elle a à répondre à plusieurs problématiques qui, si elles ne sont pas nouvelles, doivent être traitées maintenant puisqu'elles ne l'ont pas été précédemment.

L'objectif est de réaliser un seul groupe scolaire, homogène, comprenant les 2 écoles, le restaurant scolaire, les espaces de récréation et d'activités sportives, des salles d'activités...

Pour ce faire, un bâtiment neuf est prévu qui accueillera le restaurant scolaire, à l'étage (au même niveau et à proximité de l'école maternelle), et les salles d'activités au rez-de-chaussée. Ce projet a été présenté et fait actuellement l'objet de modifications suite aux différents échanges avec les habitants, notre volonté étant de mieux répondre aux besoins de la population.

Le permis de construire sera déposé dans les jours qui viennent. Il nécessite une modification simplifiée du PLU de la commune, actuellement en cours au niveau de Mond'Arverne Communauté. Il nous a fallu aussi demander une autorisation au département pour pouvoir surplomber la route départementale qui sépare actuellement les 2 écoles.

La municipalité a aussi conscience que la route séparant les 2 écoles est un vrai et grave problème qu'il convient de traiter. Le Maire a engagé une négociation avec le département pour trouver une solution acceptable pour les finances des deux collectivités. Le dévoiement de cette voie est nécessaire et sera réalisé.

Un autre problème concerne l'emplacement actuel de la bibliothèque qui est un véritable obstacle à sa fréquentation : accès difficile, enclavé, impossibilité de réaliser les aménagements pour les personnes à mobilité réduite, éloignement des écoles d'où la nécessité de plusieurs adultes pour accompagner les enfants de la maternelle... Là aussi, l'équipe municipale a réfléchi et a trouvé une solution de repositionnement de ce service dans le nouveau bâtiment, au rez-de-chaussée, grâce à la réduction de la superficie de la salle d'activités physiques et sportives. Il y aura donc une salle dédiée aux habitants du type « Tiers-lieu » qui répondra idéalement à d'autres besoins évoqués lors des ateliers participatifs.

L'équipe municipale a le souci de prendre en compte, chaque fois que c'est possible, les suggestions et les propositions qui émanent des différentes concertations avec les habitants de la commune.

Et puis, il y a la nécessité de rénover l'école élémentaire et d'y réaliser 2 classes supplé-



mentaires pour atteindre 5 classes. Le projet se fera en plusieurs phases sur les années 2019 à 2021. Le projet global sera présenté à l'automne : rénovation de l'école élémentaire, dévoiement de la route départementale et aménagement des espaces extérieurs dont terrain multi-sports, parking et aménagements des voiries.



TRAVAUX : route des chevaliers de Malte

Voilà plusieurs mois que les travaux concernant les réseaux ont été réalisés.
Les derniers poteaux en béton ont été déposés.

(RD 52)

L'entreprise Cymaro qui réalise les trottoirs et le macadam a été choisie lors d'une récente commission d'Appel d'Offres au département. Les travaux ont commencé et devraient se terminer en septembre prochain.



L'ILOT « Le Petit Journal »

C'est terminé! Enfin, avec la restauration du portail, la rénovation de ce petit coin près de la mairie est terminée... ou presque. Pourquoi ne pas y ajouter des toilettes publiques? Cela est à l'étude.





DU PAIN 24H/24 à Jussat et Varennes



Depuis peu, les habitants des deux villages sans boulangerie (à Chanonat, il y a un dépôt de pain) ont accès à des distributeurs de pain automatiques.

En photos, les participants aux petites manifestations d'inauguration: à Jussat, devant le distributeur, à Varennes, au Pitchou.

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE Saint-Amant-Tallende

Le 23 mars a eu lieu l'assemblée Générale de l'ADSB de Saint-Amant-Tallende à Saint-Sandoux, moment où est fait le bilan de l'année (Résultats des dons, activités, finances, projets...) mais aussi témoignage de remerciements aux donneurs, aux bénévoles, aux municipalités pour leur soutien.

À cette assemblée, était présente Hélène pour la dernière fois. Aujourd'hui notre

secteur ressent un grand vide car Hélène était toujours disponible en tant que donneuse mais aussi en tant que bénévole. Nous apprécions sa discrétion, sa modestie, son humanité. Toutes nos pensées vont vers sa famille et ses proches.

Comme elle l'aurait voulu nous devons continuer à défendre cette cause qui lui tenait tant à cœur aussi nous vous invitons à participer nombreux aux différentes collectes dont nous vous communiquons les dates les plus proches:



- » 11 mai
Le Crest (Salle des Loisirs)
- » 20 juin
Saint-Amant-Tallende (Salle Dourif)

- » 24 juillet
Cournols (Foyer Rural)
- » 30 août
Saint-Sandoux (Centre Culturel)

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET TEMPS EXTRA-SCOLAIRES

Le conseil municipal n'a pas souhaité demander une dérogation pour passer à la semaine scolaire de 4 jours.

Par contre, de nouveaux moyens ont été votés dans le cadre du budget pour améliorer les activités périscolaires. Il s'agit de moyens humains et de moyens matériels. D'ici la rentrée, des réunions sont prévues avec les enseignants et les personnels communaux pour organiser au mieux la prochaine année scolaire.

Il y aura donc de l'école le mercredi matin à Chanonat. Par conséquent, l'après-midi tombe dans le régime du périscolaire qui restera de compétence communale, au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2019. En l'espèce, la commune de Chanonat n'a jamais mis en place de service communal sur ce temps du mercredi après-midi puisque des possibilités existaient au niveau de l'ex communauté de communes des Cheires et n'a pas prévu de modifier ses conditions d'accueil.

Trois solutions sont possibles pour les familles:

- 1- Trouver une assistante maternelle qui prenne l'enfant en charge le mercredi après-midi.
- 2- Inscrire les enfants dès la rentrée scolaire 2018, à l'ALSH de Vic-le-Comte, ou à l'ALSH itinérant d'ex les Cheires qui fonctionne le mercredi et qui se tient soit au Crest, soit à Tallende soit à Aydat.
- 3- Attendre la prise de compétence communautaire de l'extrascolaire au 1^{er} janvier 2019 sur tout le territoire pour l'inscrire, le mercredi, à l'ALSH d'Orcet ou de La Roche Blanche (jusqu'à cette date ces ALSH restent de compétence communale: éventuellement, il peut y avoir des possibilités pour les enfants de Chanonat).



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Informations

FIBRE

Important: suite à l'installation de la fibre à l'école, son numéro de téléphone a changé. Composez dorénavant le 04 73 84 64 23.

INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018 :

Pour les élèves actuellement en GS sur la commune, l'inscription doit se faire à l'école élémentaire, mais elle sera simplifiée. Les parents seront tenus informés pour des inscriptions fin mai, courant juin. Voir les affichages en mairie et dans les écoles.

Pour les nouveaux élèves, qui seront scolarisés sur la commune, rendez-vous sur le site de l'école élémentaire à la rubrique « infos pratiques ». Vous trouverez tous les renseignements et les pièces nécessaires ainsi qu'une fiche de renseignements à remplir avant votre venue à l'école.

Le directeur de l'école peut vous recevoir le vendredi toute la journée, sur rendez-vous (N° 04 73 84 64 23). L'école élémentaire compte actuellement quatre classes.

Pour l'inscription à l'école maternelle :

► appelez la directrice Mme Tournadre au 04 73 78 26 98

QUELQUES DATES :

Concernant les festivités de fin d'année, nous informerons directement les familles, dès que les dates seront calées.

Art d'école : les élèves de CP et de CE1 se rendent le 1^{er} juin au Château de Parentignat pour exposer leurs travaux et assister aux spectacles proposés par d'autres classes.

Opération THEÂ, organisée par l'office des coopératives scolaires: les CE1 et les CE2 vont proposer leurs pièces de théâtre à d'autres élèves lors d'une journée de restitution, à la salle Nelson Mandela, à Clermont-Ferrand, le 5 juin 2018.

PRÉVENTION ROUTIÈRE ET CARACYCLE

Les élèves de CE1, comme chaque année, se sont initiés à la pratique du vélo et aux règles de la sécurité routière avec leur enseignante et un Conseiller pédagogique de la Circonscription.

Les élèves des Cours Moyens, ont reçu une initiation par la gendarmerie (M. Fogarolo de la compagnie motorisée de Thiers) sur la journée du 3 mai. Le matin, ce fut la partie théorique et l'après-midi, la partie pratique. Les enfants, ayant amené leur vélo à l'école, ont pratiqué abondamment les règles de priorité, le bras tendu-clignotant, le contrôle de leur machine, le freinage...

Tout ceci à la veille pour certains élèves de venir à l'école les jeudis en vélo, accompagnés par des adultes volontaires, activité CARACYCLE organisée par l'association Pamplemousse et Ribambelle.

Bonjour chers parents,

Le Caracycle de Chanonat devrait commencer le 26 avril, le premier jeudi après les vacances. Nous avons 16 inscrits et il faut 1 parent accompagnant pour 4 enfants, soit 4 adultes pour l'aller et 4 adultes pour le retour.

L'aller = le rendez-vous sera à 7h45 (le premier jour peut être 8h, les autres à voir) sur le parking de la Salle des Fêtes. Fin à 8h30.

Le retour = 16h30 à à l'Ecole Primaire.

Il est très important que des adultes se mobilisent pour que le projet puisse voir le jour.

Alors, même si ce n'est que pour un seul trajet de temps en temps, n'hésitez pas à vous manifester. Parlez-en autour de vous, grands-parents, voisins, ... tout le monde est le bienvenu pour accompagner nos enfants les jeudis.

Contactez-moi sur mon adresse mail mariesoutvaldo@gmail.com / 06 63 56 24 81.

Association PAMPLEMOUSSE et RIBAMBELLE
Marie Souteyrand Valdovinos, maman de Martin (CE1), Luce (GS) et Basile.



GENDARMERIE

Plusieurs équipes de cambrioleurs ont été interpellées sur le Puy-de-Dôme en date du 02/03/2018.

Le site internet répertoriant les bijoux et objets retrouvés lors de cette opération gendarmerie est opérationnel depuis le 4 mai 2018 à l'adresse suivante <https://www.caj.ggd63.fr/>

Ce site internet est largement diffusé dans les médias et sur la page facebook de la gendarmerie du Puy-de-Dôme.

Ceci permettra de restituer à leurs légitimes propriétaires les objets volés et de rattacher les vols aux malfaiteurs appréhendés, et ainsi allourdir les charges pesant sur eux.

LE CLAP DE FIN pour le 1000 Club

Après 40 ans de bons et loyaux services, le 1 000 Clubs va devoir être fermé avant son démontage définitif. La Commission d'Arrondissement pour la Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP (Établissements Recevant du Public), après avoir procédé à la visite périodique du bâtiment, a formulé un avis défavorable à la poursuite de l'utilisation de cet espace.

Le Maire permettra néanmoins son utilisation, en journée, par les écoles, mais la location en soirée est interrompue en raison des risques liés à « un niveau de sécurité insuffisant ».

Une page se tourne donc et le mille-club sera remplacé par une nouvelle structure plus moderne et plus adaptée aux nouvelles normes!

FÊTE DE LA PÊCHE 2018



SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La Chanonatoise

Boite 89361 - Mail - 63480 Chanonat



La Chanonatoise a célébré le 21^e anniversaire de l'inauguration de l'Étang de la Prairie, le Dimanche 3 juin, à l'occasion de sa traditionnelle Fête de la Pêche.

70 kg de truites avaient été déversées dans le petit étang et les familles sont venues nombreuses pour pêcher, dès 10h avec un temps ensoleillé.

À 12h30, le Président a prononcé une allocution relatant l'historique de la création de cet Étang et rendant hommage à tous les acteurs ayant permis cette création, suivi d'une minute de silence à la mémoire de ceux qui ont disparu. Un apéritif gratuit, était ensuite offert à tous les participants, enfants et adultes.

Une restauration était ensuite proposée à prix modestes: quiches, BBQ saucisses-merguez-ventrèche, tartes aux fruits étaient au menu.

Un bel orage est alors venu stimuler la digestion et disperser les présents, mais avec le retour d'un temps clément, les gens sont revenus nombreux pour pêcher l'après-midi.

Le lendemain le petit étang a été vidé et les 30 truites rescapées ont été déversées dans l'Étang de la Prairie. Des surprises en vue pour les pêcheurs de friture!

La Société remercie chaleureusement tous les participants à cette journée conviviale, et vous donne rendez-vous pour l'année prochaine.



Emilie ROLLAND
Responsable des Unités
Administratives et Commerciales

☎ 04.73.31.75.00
☎ 04.73.36.39.19
✉ emilie.rolland@precocia.fr
🌐 www.mutuelle63.fr



MUTUELLE PRÉCOCIA - 27 RUE MONTLOISIER - 63058 CLERMONT FD

MUTUELLE PRÉCOCIA

La commune de Chanonat vous informe que comme l'année précédente des permanences seront effectuées par la mutuelle PRÉCOCIA à la mairie aux dates suivantes:

- › Lundi 8 octobre 2018 de 14h à 16h 30
- › Vendredi 9 novembre 2018 de 14h à 16h 30



ŒUVRE ANONYME...

Un(e) artiste qui n'a pas signé son tableau a récemment décoré la façade de la mairie d'un portrait coloré... D'aucuns pensent que l'artiste a ainsi voulu comparer Charlemagne à Napoléon...

RÉCUPÉRATION des piles usagées

Depuis quelques jours, chacun d'entre nous peut déposer ses piles usagées dans le conteneur approprié, fourni par le SICTOM des Couzes et situé dans le hall d'entrée de la mairie.



Jussat

SPECTACLE ORGANISÉ PAR MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Mond'Arverne Communauté a programmé, pour la deuxième année consécutive, une saison estivale en juillet.

La commune de Chanonat, plus particulièrement la place de la Treille au village de Jussat, a accueilli un spectacle d'humour musical « Offre spéciale » par la Cie Joe Saturé et ses joyeux osselets. Le 12 juillet à 21 h, les gradins se sont remplis de plus de 250 spectateurs qui ont apprécié le spectacle proposé par deux artistes à l'humour débridé. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée qui a bénéficié du beau temps.



TARIFS ALSH

Montcervier



PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

MERCREDIS APRÈS-MIDI

QUOTIENT	TRANCHE 1* QF ≤ 350 €	TRANCHE 2* Qf de 351 à 500 €	TRANCHE 3* QF de 501 à 700 €	TRANCHE 4 QF de 701 à 1 000 €	TRANCHE 5 QF de 1 001 à 1 500 €	TRANCHE 6 QF ≥ 1 500 €	TRANCHE 7* Hors territoire
1/2 J sans Repas	1.72	2.91	4.47	5.51	6.43	6.76	7.28
Repas	2.13	2.60	2.91	3.33	3.80	3.85	4.47
Transport	1	1	1	1	1	1	1

VACANCES

	T1 *	T2 *	T3 *	T4	T5	T6	T7 *
Journée complète sans repas	2.24	3.95	8.00	10.19	11.44	12.58	13.52
1/2 J sans Repas	1.72	2.91	4.47	5.51	6.43	6.76	7.28
Repas	2.13	2.60	2.91	3.33	3.80	3.85	4.47
Forfait 5 jours + repas	17.7	28.1	52.0	64.5	72.0	75.5	82.2
Vacances actives/jour sans repas	5.2	6.8	10.2	12.7	15.1	16.4	17.7

SÉJOURS/SORTIES EXCEPTIONNELLES

	T1 *	T2 *	T3 *	T4	T5	T6	T7 *
Séjour 5 jours	119.6	124.3	128.5	134.2	150.2	168.8	187.2
Séjour 4 jours	95.7	99.8	103.0	107.1	120.6	135.2	149.8
Séjour 3 jours	71.8	74.9	77.0	80.1	90.5	101.9	112.3
Séjour hiver	153	165	175	150	195	215	255
Stages supp/jour	1.04	1.56	2.6	2.86	3.12	3.64	4.16
Sorties exceptionnelles Veillées/supp/jour/soirées ados	1.3	2.1	3.6	4.1	4.5	4.9	5.2

AUTRES

	T1 *	T2 *	T3 *	T4	T5	T6	T7 *
Accompagnement scolarité/an	18	21	25	32	42	57	
Atelier théâtre/mois	5.4	5.9	6.8	7.3	7.8	8.8	9.4
Adhésion Cap'Ados (Local Jeunes) du 1^{er} janvier au 31 août	6	6	6	6	6	6	6
Adhésion Pôle ados/an de septembre 2017 à août 2017	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5



TÉLÉALERTE

Mise en place du service

Dans le cadre de la prévention des risques et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Chanonat s'est dotée d'un système d'alerte automatisé à la population.

Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques...

Si vous êtes d'accord pour être contacté, vous serez avisés sur votre téléphone fixe, portable, par fax ou par mail des risques se produisant sur la commune et des dispositions prises ou des consignes à suivre.

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Chanonat.

Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de sauvegarde.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie.

Vous pouvez renseigner la fiche sur le site de Chanonat ► www.chanonat.fr

Dans le prochain bulletin, vous trouverez une fiche d'inscription à compléter et à retourner à la mairie.

INFORMATIQUE

Cours d'initiation

Les personnes souhaitant bénéficier de cours d'initiation à l'informatique, sont invitées à s'inscrire avant le **31 août** auprès du secrétariat de mairie 04 73 79 41 05.

Une réunion se tiendra par la suite pour prévoir ensemble des horaires, de la périodicité et du contenu de ces cours afin d'essayer de répondre au besoin de chacun.



INCIVILITÉS AU VILLAGE DE VARENNES

Depuis plusieurs mois le village de Varennes est victime de multiples incivilités :

- » Vol de trois extincteurs dans la salle du Pitchou, un a été retrouvé dans les buissons chemin des Violettes (vide bien sûr).
- » Casse de la poubelle (neuve) à l'entrée de la salle du Pitchou.
- » Détérioration au Pitchou du distributeur de sacs « Sani crottes ». De plus, ces sacs remplis de gravats ont été jetés sur le toit, d'où la casse de plusieurs tuiles remplacées par l'équipe technique.
- » Casse d'un jeu enfant, installé par le conseil municipal des jeunes. Il a été nécessaire de remplacer l'élément (coût de plusieurs centaines d'euros).
- » Enfin, la machine à pain récemment installée dans le village a déjà été victime de vandalisme (lecteur de carte bancaire et trappe d'accès).
- » Le banc installé vers la croix au Pitchou a lui aussi été victime de vandalisme.
- » Le panneau plan de village a été dévissé et cassé en deux
- » De même est-il utile de rappeler les règles de bon voisinage concernant le bruit, respect des horaires de tonte de même que l'interdiction de brûler des végétaux ou autre déchets.
- » De plus une circulation incessante et bruyante le soir ou le week-end de moto-cross plonge le village dans un vacarme fort désagréable.



Il faut savoir que, en plus du désagrément pour la population, toutes ces incivilités ont un coût non négligeable pour le contribuable.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE... POURQUOI PAS VOUS ?



Le centre de secours de La Roche Blanche-Chanonat c'est :

- » 23 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont 6 femmes
- » 150 interventions sur l'année 2017 dont 80 % des interventions de secours à personne
- » 2 véhicules
- » Les communes de La Roche Blanche, Chanonat avec Gergovie, Nohalat, Jussat et Varennes défendues
- » Des hommes et des femmes de toutes origines socioprofessionnelles
- » Quelques heures par mois de disponibilités

- » Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- » Une activité indemnisée
- » Un engagement toutes missions ou seules missions de secours à personnes

Nous vous accompagnons dans votre démarche citoyenne. Rejoignez-nous.

Contact :

» **Lieutenant William LAUREAUX**
06 24 25 68 89

VIDE-GRENIER



Comme chaque année le Comité des fêtes a organisé son traditionnel vide grenier. Malgré une météo capricieuse une trentaine d'exposants ont répondu présent et 150 repas ont été servis dans une ambiance chaleureuse.

Merci à tous d'avoir participé à cet évènement et rendez-vous l'année prochaine!!!!

» *Le Comité des Fêtes*

LA MÉDIATHÈQUE EN VACANCES

Cette année « scolaire » a été bien remplie lors de nos permanences du mercredi de 15 h 30 à 17 h et du samedi de 10 h 30 à 12 h par des accueils et des échanges au travers de différents supports (livres, CD, DVD etc.) aussi bien pour les tout-petits (bébés lecteurs), première lecture (albums, romans, docs) et ado, que pour nos grands et même très grands... (romans du terroir, policiers, science-fiction, livres audios, BD adultes, documentaires etc.),

Ainsi que par nos accueils de classes primaires et maternelles avec des animations (Kamishibai: petit théâtre japonais), raconte-tapis de la petite fille heureuse, ouvrage en tissu réalisé par des bénévoles du réseau des Cheires (photo ci-contre) et des lectures d'histoires extra-ordinaires.

Des dépliants sur la saison culturelle de Mond'Arverne sont à votre disposition à la médiathèque.

Merci à tous nos fidèles adhérents (NB: l'inscription est gratuite)

**Fermeture après la permanence du samedi 7 juillet
et réouverture le: mercredi 5 septembre**

Bonnes vacances à tous!

» *L'équipe de la médiathèque*





AMBROISIE :

LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AMBROISIE, LE 23 JUIN 2018

Informations et découverte de l'ambrosie

Journée internationale de l'ambrosie : Chaque premier samedi de l'été a lieu la Journée internationale de l'ambrosie. Aux alentours de cette date, des animations sont organisées un peu partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par l'Ambrosie à feuilles d'armoise et pour encourager la mise en place d'actions de lutte. Cette année la journée internationale de l'ambrosie aura lieu le samedi 23 juin 2018.

Prévision de l'arrivée des pollens d'ambrosie : Grâce à son réseau de mesure et à son modèle de prévision, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) informe de l'arrivée des premiers grains de pollen. À ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle donne la date du 1^{er} août pour le premier pic d'émission pollinique de l'ambrosie à feuilles d'armoise susceptible de provoquer sur la région lyonnaise un risque allergique non négligeable. Ces dates peuvent être avancées de 3 à 4 jours au Sud de Lyon (moyenne vallée du Rhône), et retardées de 2 à 3 jours au Nord de Lyon (Nivernais, notamment).

Plateforme Signalement-Ambrosie : L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en 2014 !

Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles sur : www.signalement-ambrosie.fr :

- › Par téléphone 0 972 376 888
- › Par mail contact@signalement-ambrosie.fr
- › Sur un site internet www.signalement-ambrosie.fr
- › Sur une application Smartphone « Signalement-Ambrosie »

Les signalements effectués sont transmis « en direct » à la commune ou au référent ambrosie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambrosie.



Contact presse :

- › Réseau National de Surveillance Aérobiologique, Le Plat du Pin, 69690 Brussieu ; Tél. : 04 74 26 19 48
- mail : contact@signalement-ambrosie.fr - Site : www.pollens.fr

La maladie de Lyme : qu'est-ce que c'est ?

- La maladie de Lyme, ou Borréliose de Lyme, est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre. La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.
- Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre. Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Mieux se protéger

MALADIE DE LYME ET PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

Quels sont les signes ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.

Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptôme grippal, de paralysie faciales ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou année, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

Comment se protéger avant les activités dans la nature ?

Il est conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes. Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes.

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements. Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).

Comment se protéger en revenant d'activités dans la nature ?

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible : plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester longtemps accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps, en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver un ou des tiques.

Que dois-je faire en cas de piqûre ?

Comment retirer une tique ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.

Utilisez un tire-tique : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique ou utilisez une pince fine : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirer vers le haut sans tourner et après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y a-t-il un traitement après une piqûre de tique ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

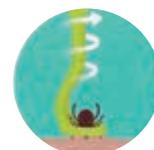
Où trouve-t-on les tiques ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.

À quelle période de l'année le risque est-il maximum ?

Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.



**POUR SIGNALER
UNE PIQÛRE DE TIQUE
ET SA
GÉOLOCALISATION :**

Je télécharge l'application gratuite pour smartphone « Signalement-Tique » disponible à l'adresse :

http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement_TIQUE

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Attention Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.

Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Il y a danger pour ma santé lorsque :

Il fait très chaud.

La température ne descend pas, ou très peu la nuit.

Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, appelez le 15

Bon à savoir

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Pour en savoir plus :

0800 06 66 66 (appel gratuit)

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance :

www.solidaires-sante.gouv.fr #canicule

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Da SILVA PICOT Marius, Chanonat, le 2 mars 2018
 VEYSSEYRE Lou, Chanonat, le 4 mars 2018
 GUTH Norah, Chanonat, le 8 mars 2018
 VAISSADE EL MARZOUKI Rayan, Chanonat, le 30 mars 2018
 THEVENIN Anaya, Chanonat, le 1^{er} avril 2018
 ELLOUZI Waël, Varennes, le 7 avril 2018
 OUAHIOUNE Clément, Jussat, le 11 avril 2018
 MARTIN Romane, Chanonat, le 16 avril 2018
 PASQUIER Marius, Chanonat, le 4 mai 2018
 PIRET Paloma, Chanonat, le 11 mai 2018
 SOUCHAL Emma, Chanonat, le 17 mai 2018
 GIROUD Martin, Chanonat, le 26 juin 2018

Décès :

DELAIGUE Hélène, Chanonat, le 31 mars 2018
 GENEVIN Simonne veuve PAQUET, Chanonat, le 7 juin 2018

Mariages :

FILIPPETTI Rudy et MILLET Paola, Chanonat, le 14 avril 2018
 LECESNE Benjamin et ONDET Mégane, Jussat, le 12 mai 2018
 COMBE Bernard et DUCHAUSSOY Pascale, Chanonat, le 2 juin 2018
 COUDERC Claude et BARBOU Elisabeth, Varennes, le 2 juin 2018



Disparition

HÉLÈNE DELAIGUE

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE 2008 À 2017

Hélène Delaigue nous a quittés prématurément le 30 mars dernier, à l'âge de 63 ans, et notre commune a perdu une personnalité généreuse et discrète, qui aura mis une grande partie de sa vie au service des autres.

Imprégnée d'une tradition familiale de solidarité, Hélène se destine d'abord au métier d'éducatrice, qu'elle exerce pendant deux années dans un centre spécialisé de Cunlhat. Puis elle reprend ses études à Lyon et, après l'obtention de son diplôme, occupe un poste d'infirmière psychiatrique à l'hôpital du Vinatier, à Lyon, avant de rejoindre, quelques années plus tard, le centre hospitalier de Vichy, où elle restera jusqu'à sa retraite en 2011.

Élue municipale de 2008 à 2017, Hélène s'investira, durant son premier mandat, auprès du centre communal d'action sociale puis, lors du second, elle sera élue conseillère déléguée à l'action sociale. En parallèle, elle s'engage également au sein de l'association cantonale des donneurs de sang, où elle

prend une part active à toutes les activités organisées.

En 2010, Hélène s'engage également auprès de l'association 'Le Bivouac', ce qui la mènera jusqu'au Mali pour une mission humanitaire dont elle reviendra émue par la grande pauvreté et le grand dénuement dans lequel vivent les habitants de ce pays.

Hélène Delaigue, au-delà de ses responsabilités municipales et associatives, s'est investie intensément auprès des autres.

Quotidiennement, elle accompagnait et visitait de nombreuses personnes âgées de la commune, aussi bien à leur domicile qu'en maison de retraite.

Elle rendait aussi, chaque jour, d'innombrables services à son entourage, notamment en aidant les parents à s'occuper des plus

jeunes avec qui elle aura su tisser des liens indéfectibles.

Et c'est cela que ceux qui l'ont connue retiendront d'elle : Hélène Delaigue était une personne qui savait par-dessus tout tisser du lien, ce lien qui fait se connaître, se comprendre et s'entre-aider. Hélène Delaigue savait rapprocher les gens, autour d'un verre, d'un repas ou d'un projet, elle savait transmettre l'histoire du village et de ses familles aussi bien que les gestes de la vigne ou du jardin, et ainsi, les valeurs humaines qu'elle portait en elle.

Dans son existence, Hélène Delaigue aura écrit une très belle page de générosité et aura grandement contribué à ce qui fait la richesse et la qualité de vie dans une commune comme la nôtre : le savoir-vivre ensemble.



Pot de bienvenue



aux nouveaux habitants
de la commune de Chanonat
qui nous ont rejoints entre le 1^{er} septembre 2017
et le 1^{er} septembre 2018

Rendez-vous le samedi 20 octobre 2018 à 11 h
Salle des Loisirs de Chanonat - Route d'Opme

Coupon à remettre avant le 1^{er} octobre à la mairie (secrétariat ou boîte aux lettres extérieure)
ou à envoyer par courrier à Madame Sophie BOUVIER
4 rue de la Mission - 63450 CHANONAT - 06 87 05 38 37



Pot de bienvenue aux nouveaux habitants
de la commune de Chanonat
Samedi 20 octobre à 11 h - Salle des Loisirs

Madame, Monsieur _____

Adresse _____

Code Postal | | | | | Ville _____

Téléphone | | | | | | | | | |

Participera à la matinée d'accueil des nouveaux habitants OUI NON

Date d'arrivée dans la commune | | | | |

Nombre de personnes présentes | | Adultes | | Enfants